



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 20207

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre de l'intérieur sur la proposition contenue dans le rapport sur la refondation des politiques d'intégration intitulé « La grande Nation pour une société inclusive » consistant à interdire par la loi et pour une période donnée la création de toute nouvelle institution culturelle ailleurs que dans les quartiers de la politique de la ville, sauf pour les formes d'expression culturelles elles-mêmes issues de ces quartiers. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en oeuvre.

Texte de la réponse

Monsieur Christian Estrosi a attiré l'attention du ministre de l'intérieur sur la proposition du rapport sur la refondation des politiques d'intégration intitulé « La grande Nation pour une société inclusive », qui préconise d'interdire par la loi la création de toute nouvelle institution culturelle ailleurs que dans les quartiers de la politique de la Ville, sauf pour les formes d'expression culturelle elles-mêmes issues de ces quartiers. Le ministre de l'intérieur a demandé à la ministre de la culture et de la communication de lui répondre. Le rapport de Monsieur Thierry Tuot, remis le 11 février dernier, avait pour objectif de dessiner un état des lieux des politiques d'intégration dans notre pays et proposant de nombreuses pistes de réforme. Au vu de ces éléments, le Premier ministre a souhaité que soit engagé un vaste travail de refondation de la politique d'intégration qui pourra prendre en compte et expertisera les pistes ouvertes par Monsieur Thierry Tuot, dans le cadre d'une démarche partagée avec l'ensemble des ministères et des acteurs concernés. Dans cette perspective, 5 groupes de travail ont été constitués autour des questions de « connaissance et reconnaissance », d'« égalité réelle », d'« habitat », des « mobilités sociales » et de la « protection sociale ». C'est dans ce cadre que la proposition de Monsieur Thierry Tuot citée par Monsieur Christian Estrosi sera examinée. Elle le sera en tenant en compte des vertus intégratrices évidentes des politiques culturelles, en tenant compte également du maillage déjà existant de lieux sur l'ensemble du territoire tout comme de l'engagement du ministère de la culture et de la communication de mobiliser une partie significative des crédits dédiés à l'éducation artistique et culturelle dans ces quartiers.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20207

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2427

Réponse publiée au JO le : [8 octobre 2013](#), page 10578